

**EXTRAIT**

**DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL**

**COMMUNE DE  
SAINT PIERRE  
EN  
FAUCIGNY  
(Haute-Savoie)**

<b>Nombre de Conseillers :</b>	
en exercice	27
présents	19
votants	25

L'an deux mille vingt-quatre -----  
le sept mars à dix-neuf heures le Conseil Municipal de la commune de SAINT-PIERRE-EN-FAUCIGNY (74), dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire en Mairie sous la présidence de M. Marin GAILLARD, Maire.

Date de convocation du Conseil Municipal : 29 février 2024

**PRESENTS :** Marin GAILLARD (Maire, Président) ; Valérie BOUVIER, Daniel BUFFLIER, Laurence PARROT-SCHOPPHOFF, Eddi ETIENNE, Guy DUJOURD'HUI, Jocelyne BURNIER, Dominique CORNET, Anne-Dominique VAUDEY, Dominique SAULNIER, Hervé MILESI, Jean-Philippe LANSARD, Valérie CHAUVIGNÉ, Stéphane BOUVARD, Laure CHESSEL-BUTTAY, Gaëlle RANGHIERO, Arnaud BOUVARD, Stéphanie CONTAT, Alexandre CHUARD.

**ABSENTS REPRÉSENTÉS procurations :** Jean-Claude BESSON, François GONON, Véronique COTTON, Nicolas TRUBERT, Fernand METRAL, Alexandre PESSEY-GIROD.

**ABSENTS :** Valentin VAUDEY, Léa LUTTRINGER.

**SECRETAIRE :** Jean-Philippe LANSARD est désigné pour remplir les fonctions de secrétaire de séance.

Daniel BUFFLIER informe le Conseil Municipal que la commune de Saint-Pierre-en-Faucigny est aujourd'hui membre du groupement de commandes pour la fourniture de gaz naturel dont le SYANE est coordonnateur et dans le cadre duquel a été attribué un marché au fournisseur Gaz de Bordeaux arrivant à échéance le 31 décembre 2025.

Le contexte fluctuant des marchés d'énergie de ces dernières années pousse à anticiper le renouvellement des marchés afin de donner davantage de temps pour réaliser les achats des volumes d'énergie nécessaires et pondérer les risques et ce, en vue d'un commencement de fourniture à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2026.

Le SYANE a donc rédigé une nouvelle convention constitutive du groupement de commandes jointe à la présente à laquelle il est proposé d'adhérer.

**OBJET :**  
**N°DCM2024-12**  
**SYANE : Adhésion à la convention constitutive du groupement de commandes pour l'achat de gaz naturel**

Certifié exécutoire  
Télétransmis en Sous Préfecture le 12/03/2024  
Publié le 12/03/2024  
Le Maire,  
Marin GAILLARD  
PO



Sur proposition du Maire,

Le Conseil Municipal, après discussion et à l'unanimité :

- Décide d'adhérer à la convention constitutive du groupement de commandes jointe à la présente délibération pour l'achat de gaz naturel proposée par le SYANE ;
- Autorise le Maire à la signer ;
- Charge le Maire de procéder à toutes démarches et formalités s'y rapportant.

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an que dessus.  
Pour extrait certifié conforme.

Le Maire,  
Marin GAILLARD



Le Secrétaire,  
Jean-Philippe LANSARD

A blue ink signature of Jean-Philippe Lansard, consisting of a stylized, cursive script.